



Communiqué de presse - Bobigny, 6 octobre 2020

## Le Département lance un dispositif inédit de mécénat : “agent.e.s solidaires”

**Le Département lance officiellement son dispositif inédit de mécénat de compétences “agent.e.s solidaires”. De ½ journée à 2 jours par mois sur leur temps de travail et avec maintien de salaire, les agent.e.s du Département de la Seine-Saint-Denis pourront s’engager auprès d’associations du territoire partenaires du dispositif.**

Le Département de la Seine-Saint-Denis avait présenté en juillet dernier son plan de rebond solidaire et écologique pour le territoire au sein duquel un volet était consacré à un plan inédit de volontariat et de mécénat de compétences pour les agent.e.s de la collectivité.

En soutien à la vie associative et locale qui s’est illustrée par sa présence auprès des plus fragiles pendant le confinement, le Département a souhaité offrir la possibilité à ses agent.e.s de s’engager auprès d’associations du territoire à raison d’½ à 2 jours par mois sur leur temps de travail et avec maintien de leur salaire.

Un mécénat de compétences unique au sein des collectivités territoriales qui a pour objectif de pérenniser les initiatives prises par les agent.e.s du Département lors du confinement notamment *via* la plateforme d’appels solidaires mise en place en avril pour lutter contre l’isolement des personnes âgées et handicapées du territoire.

En expérimentation jusqu’au 31 décembre 2020, les agent.e.s pourront alors s’engager auprès d’associations partenaires comme le Secours Populaire, les Restos du Coeur, Article 1, Parrains par Mille, Proximité, France Parrainage, Un enfant, une famille. Le nombre d’associations partenaires disponibles s’étoffera progressivement.

*“Les agent.e.s du Département de la Seine-Saint-Denis ont été particulièrement présent.e.s auprès de la population faisant ainsi l’honneur du service public local. J’ai souhaité la mise en place de ce dispositif inédit de mécénat de compétences “agent.e.s solidaires” pour laisser la possibilité aux agent.e.s de s’engager de façon pérenne auprès d’associations de leur choix. Cette initiative vient également en soutien des actrices et acteurs associatif.ve.s, particulièrement mobilisé.e.s pendant la crise. Leur activité est plus que nécessaire aujourd’hui pour faire la solidarité.”*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

## **Contact presse**

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

**Caroline Gomez – [cgomez@seinesaintdenis.fr](mailto:cgomez@seinesaintdenis.fr) – 06 11 79 26 74**